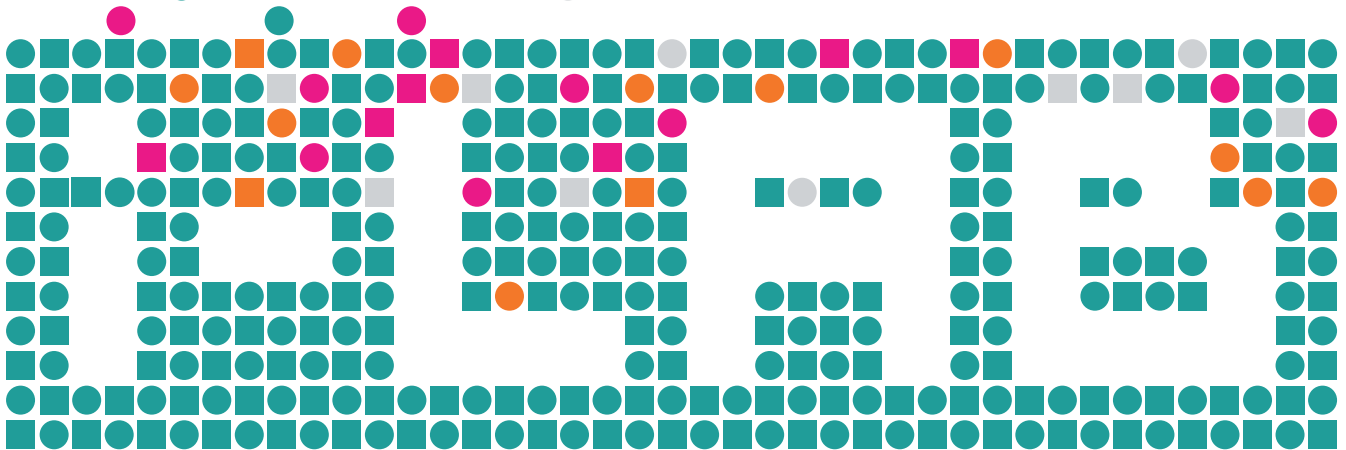




MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## DOSSIER DE PRESSE

### **17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



## REMISE DES PRIX

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12  
Élodie Flora - 01 55 55 81 49  
[presse-esr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-esr@recherche.gouv.fr)



## Editorial de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Chaque année se créent en France environ 1 000 nouvelles entreprises innovantes, mettant en œuvre une innovation ou prévoyant de le faire. L'accroissement de cette dynamique est un enjeu essentiel pour notre pays. Ces nouvelles entreprises contribuent à l'ouverture de nouveaux marchés, et à l'enrichissement de produits et services existants, pour les différencier dans une concurrence internationale toujours plus vive... Aux Etats-Unis, l'impact des start-up a été estimé à une création nette de près de 3 millions d'emplois par an.

i-LAB, dispositif unique dans le paysage européen, joue depuis de nombreuses années son rôle de détection et de soutien aux projets français de création d'entreprise les plus innovants. Avec plus de 1 700 entreprises soutenues depuis son lancement, il reste un des premiers dispositifs d'amorçage sur notre territoire. Il dispose d'une forte notoriété, qui bénéficie aux lauréats dans leurs recherches ultérieures de financements publics et privés.

L'édition 2015 de ce concours, ouvert à tous, confirme l'importance de la recherche publique comme terreau de l'innovation et de la croissance : près de 60% des lauréats en sont issus. Nous sommes loin de l'image d'une recherche coupée du bouillonnement de la vie économique, et il y a une vraie raison d'optimisme pour l'avenir.

La création d'entreprise étant avant tout une histoire humaine, il me semble important de souligner également le rôle des incubateurs publics, qui constituent avec i-LAB un dispositif cohérent en accompagnant les porteurs de projet dans leur apprentissage de l'entrepreneuriat et en les mettant en capacité de réussir leur aventure. 70% des projets « création-développement » y sont hébergés.

174 lauréats sont donc récompensés cette année, et 5 Grands Prix décernés pour saluer les projets les plus prometteurs au regard des grands défis socio-économiques identifiés par l'agenda stratégique « France Europe 2020 ». Car l'innovation est un enjeu pour la croissance et pour l'emploi, mais également pour apporter des réponses nouvelles aux défis de notre société dans le domaine du numérique, de la santé, du développement durable, et de tant d'autres.

Décloisonner, susciter la créativité, soutenir les initiatives innovantes, c'est tout l'enjeu de i-LAB, et au-delà, de la politique d'innovation portée par l'Etat pour construire la France de demain.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres des jurys régionaux et du jury national qui se sont mobilisés sur cette nouvelle édition, et plus particulièrement Anne-Charlotte Fredenucci, présidente du jury national et Gilles Copin, son vice-président. Je remercie également Bpifrance, partenaire du ministère depuis le tout début dans l'organisation du concours.

Félicitations aux lauréats 2015 ! Je leur souhaite un avenir riche de succès, au-delà de leurs espérances.